



Coup de pression sur la Bourse du travail d'Aubervilliers ! Nous répondons présent·es !

Jeudi 11 janvier nous avons été destinataires d'un mail nous annonçant la réalisation d'un état des lieux de sortie pour le lendemain ! Ce coup de pression ridicule a malgré tout été pris au sérieux et plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées sur place dès le matin, militant·es syndicaux·ales et de collectifs. Nous avons pris la mesure de l'ampleur du soutien sur lequel nous pouvons compter. Que tout le monde soit chaleureusement remercié !

Il faut rappeler que nous sommes à ce jour dans des locaux que nous occupons au titre d'une convention qui est toujours en vigueur, celle-ci n'ayant pas été régulièrement dénoncée : nous ne sommes pas sans droit ni titre et nous poursuivons nos activités quotidiennes.

Sur le fond, nous contestons la légitimité d'une décision d'expulser des Unions locales de syndicats de leurs locaux. Les organisations syndicales utilisent les locaux de la Bourse du travail depuis plus d'un siècle sur la ville.

La décision municipale d'expulsion, irrégulière et illégale, démontre encore, s'il en était besoin, l'état de désorganisation des services municipaux et l'amateurisme d'une gestion des dossiers mal préparés et bâclés. Citons notamment :

- la suppression chaotique du comité des œuvres sociales avec une fin programmée sans solution de remplacement pour la restauration des agent·es ;
- la vente du foyer Ambroise Croizat à la Métropole du Grand Paris sans solution réelle d'accueil des associations qui y disposaient de locaux pour leurs activités ;
- la fin de la cantine scolaire sans prévoir une prestation en remplacement.

À supposer que la municipalité projette de supprimer la Bourse du travail, encore faudrait-il respecter les procédures et les conventions en vigueur. La municipalité doit agir dans le cadre de l'état de droit et non pas tenter de se comporter comme des gangsters ! Nous avons gardé en mémoire qu'un 31 décembre 2015, la municipalité -de droite- du Blanc-Mesnil avait forcé et changé les serrures de la Bourse du travail de la ville. Instruit·es de ce dont sont capables ces municipalités antisociales nous restons organisé·es, vigilant·es et déterminé·es. Les habitant·es et les travailleur·ses d'Aubervilliers peuvent compter sur nous pour que cette issue ne se reproduise pas.

À cet effet nous organisons une veille permanente de nos locaux avec une multiplication de nos activités et l'accueil de toute initiative qui relève de l'éducation populaire gratuite. Un planning est disponible à cet effet et nous invitons les Aubervillarien·nes à s'adresser aux organisations syndicales pour venir prendre leur part.

Aubervilliers qui fait partie des 50 plus grandes villes du pays (dixit la maire lors du conseil municipal du 21 décembre 2023) ne peut pas ne pas avoir une Bourse du Travail ! La Bourse du travail d'Aubervilliers n'appartient pas à la maire mais à celles et ceux qui en ont l'usage, et nous la garderons !

Le comité de défense et l'intersyndicale

Le comité de défense de la Bourse et l'intersyndicale appellent à participer nombreux·ses à **une manifestation jeudi 18 janvier 2024, rdv à 18h à la Bourse du Travail (rue des 21 appelés)**. Ce même soir, la mairie de la ville présentera ses vœux à une élite triée sur le volet dans les locaux de Chanel... à Paris, porte d'Aubervilliers. La manifestation sera suivie d'un apéro partagé et des vœux de la Bourse ouverts eux à toutes et tous.